

Communiqué de
presse

Données d'activité 2011 des bibliothèques municipales Synthèse nationale



Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Le ministère de la Culture et de la Communication rend public la synthèse 2011 de l'activité des bibliothèques municipales en France : avec plus de 7 500 établissements sur le territoire, les bibliothèques demeurent le premier réseau culturel en France.

Publiée par le ministère de la Culture et de la Communication, cette synthèse 2011 souligne un certain nombre de tendances importantes ; Le maintien de la bonne fréquentation des bibliothèques constatée en 2010 et une forte hausse sur la période 2006-2011 (+ 11 %), une baisse de l'emprunt de livres (- 5 % par rapport à 2006) et une hausse de l'emprunt des autres documents (documents sonores et vidéos en particulier : + 10 %), une légère progression des dépenses d'acquisition (+ 3 % par rapport à 2010) mais une forte baisse des dépenses d'investissement sur les trois dernières années (- 22 %).

Une autre conclusion marquante de ce rapport réside dans les bons résultats enregistrés par deux types de bibliothèques : les bibliothèques de premier niveau (celles répondant aux conditions de superficie, de qualification de personnel et de budget d'acquisition les plus exigeantes) et les bibliothèques situées en zone rurale (communes de moins de 5 000 habitants). Dans ces deux cas, les taux d'inscrits sont supérieurs de trois à quatre points à la moyenne nationale. Ce résultat traduit à la fois la prime accordée par les usagers aux équipements les plus performants et le rôle central joué par la bibliothèque dans les zones où l'offre culturelle est globalement plus faible.

Enfin, si le développement numérique des bibliothèques progresse avec désormais 84 % des établissements qui disposent d'un catalogue informatisé et 70 % qui offrent un accès à Internet, la marge de progression demeure considérable sur certains points. Alors que 76 % des bibliothèques publiques proposent le prêt de livres numériques aux Etats-Unis, seules 1,5 % des bibliothèques françaises déclarent offrir des livres numériques à leurs usagers. Cette différence a également été mise récemment en lumière dans *l'Etude sur l'offre commerciale de livres numériques à destination des bibliothèques* rendue public par le ministère de la Culture et de la Communication le 23 mars dernier.

Le rapport de synthèse 2011 et l'ensemble des données collectées via le site internet de l'observatoire de la lecture publique sont accessibles sur :

www.observatoirelecturepublique.fr

Paris, le 28 juin 2013